



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

crédit d'impôt

Question écrite n° 97107

Texte de la question

Mme Claude Darciaux souhaiterait attirer l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur l'intérêt que représente la récupération des eaux pluviales. Il convient en effet de préserver au plus vite les ressources en eau potable qui ont été sérieusement entamées par les sécheresses des années précédentes. La réutilisation de l'eau pluviale semble être une réponse efficace au déficit chronique des ressources en eau. Aussi, elle lui demande, les mesures qu'il envisage de mettre en oeuvre afin de promouvoir, à l'instar de plusieurs États européens, la récupération des eaux pluviales, et s'il entend plus particulièrement instituer un crédit d'impôt pour toute installation d'un équipement de récupération et de traitement des eaux de pluie.

Données clés

Auteur : [Mme Claude Darciaux](#)

Circonscription : Côte-d'Or (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 97107

Rubrique : Impôt sur le revenu

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 juin 2006, page 6095